

AVENIR
Société par actions simplifiée à capital variable
au capital minimal de 10 000 euros
Siège social : 72 route de l'Hôpital
67100 STRASBOURG
Société en cours de constitution

STATUTS

LA SOUSSIGNEE :

Madame Sandrine JEROME

Demeurant 10, rue Haute 67000 Strasbourg
Née le 18 avril 1950 à Strasbourg
De nationalité française
Célibataire

A arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle qu'elle a décidé de constituer.

TITRE I - FORME - OBJET - DENOMINATION - SIEGE SOCIAL - DUREE EXERCICE SOCIAL

ARTICLE PREMIER – Forme

La Société est une société par actions simplifiée régie par les dispositions légales applicables et par les présents statuts.

Elle fonctionne indifféremment sous la même forme avec un ou plusieurs associés.

Dans le cas où la société comporte plusieurs associés, les attributions de l'associé unique sont dévolues à la collectivité des associés.

Elle ne peut procéder à une offre au public sous sa forme actuelle de Société par actions simplifiée, mais peut procéder à des offres réservées à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs.

Elle peut émettre toutes valeurs mobilières définies à l'article [L 211-2 du Code monétaire et financier](#), donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts.